



# MISSIONS ÉTRANGÈRES

**LE CODE D'ÉTHIQUE DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES S'APPLIQUE AU CANADA ET DANS TOUS LES PAYS OÙ NOUS SOMMES ENGAGÉS**

  
MISSIONS  
ÉTRANGÈRES  
Pour la vie des peuples du monde

**ÉTHIQUE  
ET  
RESPECT  
DES  
PERSONNES**

## UN PEU D'HISTOIRE ...

**LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES S'EST DOTÉE D'UN CODE D'ÉTHIQUE DEPUIS 2002.**

**EN 2020, ELLE DÉCIDE DE PROCÉDER À UN PROFOND REMANIEMENT EN AXANT SON CODE D'ÉTHIQUE SUR LES VALEURS À PROMOUVOIR ET SUR LES MESURES DE PRÉVENTION À PRIVILÉGIER.**

# NOTRE CODE D'ÉTHIQUE TROUVE SA SOURCE ET SON INSPIRATION DANS CERTAINES VALEURS, BASÉES SUR L'ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST :

DIGNITÉ POUR TOUS

ACCUEIL ET  
COMPRÉHENSION

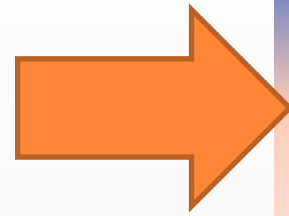
SOLIDARITÉ AVEC  
L'AUTRE

GRATUITÉ ET  
DISPONIBILITÉ

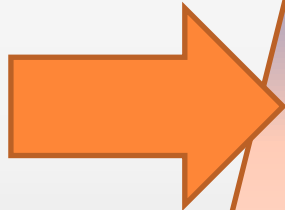
ACCOMPAGNEMENT

ATTENTION AUX  
PLUS DÉMUNIS

RESPECT DE CHAQUE  
PERSONNE

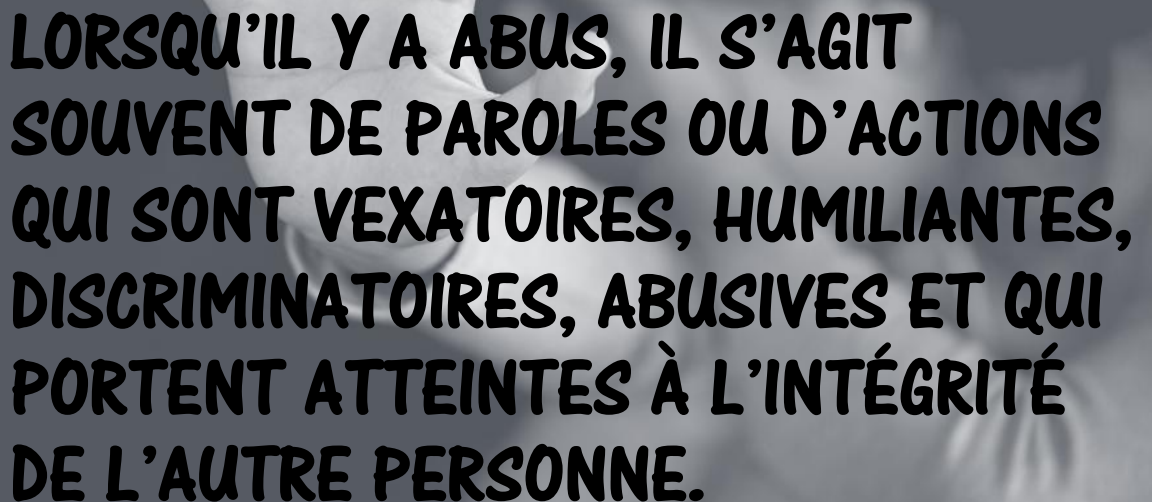


**NOUS SOMMES  
MISSIONNAIRES ... AU  
NOM DE L'ÉVANGILE**



**Ainsi, les valeurs de  
l'Évangile se reflètent  
dans nos paroles et dans  
nos actions ... c'est-à-dire  
dans toute notre vie.**

**MALGRÉ LES VALEURS DE L'ÉVANGILE, IL PEUT ARRIVER QUE DES ABUS SOIENT COMMIS, PAR NÉGLIGENCE, PAR OMISSION, PAR MANQUE DE COHÉRENCE, PAR MANQUE D'AMOUR ...**



**LORSQU'IL Y A ABUS, IL S'AGIT SOUVENT DE PAROLES OU D'ACTIONS QUI SONT VEXATOIRES, HUMILIANTES, DISCRIMINATOIRES, ABUSIVES ET QUI PORTENT ATTEINTES À L'INTÉGRITÉ DE L'AUTRE PERSONNE.**

# HARCÈLEMENT ET ABUS DE POUVOIR ??

**IL Y A ABUS, LORSQU'UNE PERSONNE VIT DU HARCÈLEMENT DE FAÇON CONTINUE. IL PEUT S'AGIR DU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE OU DU HARCÈLEMENT PHYSIQUE.**

**IL Y A ABUS DE POUVOIR LORSQU'UN MISSIONNAIRE UTILISE SON STATUT POUR S'IMPOSER, OU POUR IMPOSER SA VOLONTÉ SUR L'AUTRE, AU DÉTRIMENT DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE OU DE CELLE DONT IL A LA CHARGE.**

# L'ABUS PEUT MENER À L'AGRESSION ...

**LORSQUE L'ABUS PERSISTE, IL PEUT SE TRANSFORMER EN AGRESSION PSYCHIQUE, PHYSIQUE OU SEXUEL, NON VOULU PAR L'AUTRE. TOUTE FORME D'ABUS SERA LA CAUSE DE DOMMAGES CHEZ L'AUTRE.**



**TOUTES CES FORMES D'ABUS SONT INTOLÉRABLES ET NE SERONT PAS TOLÉRÉES AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES.**

# VICTIME D'UN ABUS ??



**SI TU TE SENS VICTIME D'UN ABUS  
DE LA PART D'UN MISSIONNAIRE DE  
LA SMÉ, PRÊTRE OU LAÏQUE ...**

**SI TU ES VICTIME D'UN ABUS DE  
POUVOIR, OU D'UN ABUS DE CONFIANCE, SI  
TU TE SENS INTIMIDÉ OU HARCELÉ PAR UN  
MISSIONNAIRE, PRÊTRE OU LAÏQUE ...**

**Tu devrais contacter le Responsable du Code  
d'Éthique (RAC) dans la SMÉ  
[smerac@smelaval.org](mailto:smerac@smelaval.org)**



# TÉMOIN D'UN ABUS ??



**SI TU ES TÉMOIN QU'UNE AUTRE PERSONNE QUE TU CONNAIS BIEN, ADULTE OU ENFANT, EST VICTIME D'UN ABUS DE POUVOIR, OU QU'ELLE EST HARCELÉE OU INTIMIDÉE PAR UN MISSIONNAIRE DE LA SMÉ, LAÏQUE OU PRÊTRE ...**

*Tu devrais contacter le Responsable de l'application du Code d'Éthique (RAC) dans la SMÉ ...*

# TÉMOIN D'UN ABUS ??



**SI TU ES TÉMOIN QU'UN ENFANT  
MINEUR OU QU'UNE PERSONNE  
ADULTE VULNÉRABLE EST VICTIME  
D'UN ABUS OU D'UNE INCONDUITE**

**TU DOIS INTERVENIR POUR QUE CELA CESSE  
IMMÉDIATEMENT.**

**Tu dois dénoncer l'inconduite aux autorités  
civiles, puis contacter le Responsable du Code  
dans la SMÉ à [smerac@smelaval.org](mailto:smerac@smelaval.org)**

## IMPORTANT À SE RAPPELER ...

**TOUTE FORME D'ABUS  
EST INTOLÉRABLE**

**MAIS TOUT CONFLIT N'EST  
PAS UN ABUS ...**

**AVANT DE DÉNONCER OU D'ALLÉguer QU'UN-E  
MISSIONNAIRE VIT UNE INCONDUITE, IL FAUT :**

- **ÊTRE SOI-MÊME LA VICTIME**
- **OU, COMME TÉMOIN, ÊTRE BIEN INFORMÉ ;**
- **CONNAÎTRE DES FAITS CONCRETS, LES SITUATIONS  
PRÉCISES, LES ACTES POSÉS ;**
- **AVOIR DES DATES, POUVOIR DONNER DES EXEMPLES D'ABUS**
- **ÊTRE PRÊT À TÉMOIGNER ;**

# NE PAS CONFONDRE ...

- LES DIFFÉRENCES CULTURELLES ;
- L'INDISPENSABLE DIVERSITÉ ;
- LE DROIT DE GESTION ET D'ANIMATION DU RESPONSABLE ;
- UN DÉSACCORD D'IDÉE;
- UNE SITUATION CONFLICTUELLE ;

LE RAC EST LÀ  
POUR T'ÉCOUTER  
ET POUR TE  
GUIDER  
SI TU PENSES  
VIVRE UNE FORME  
D'ABUS

- AVEC ..... ➤ UN ABUS DE POUVOIR
- UN ABUS DE CONFIANCE
  - DU HARCÈLEMENT
  - DE LA DISCRIMINATION
  - DE L'INTIMIDATION
  - UNE SITUATION D'AGRESSION



# MISSIONS ÉTRANGÈRES

**DÉPOSER UNE PLAINTE EST UNE DÉMARCHE SÉRIEUSE. ELLE DOIT ÊTRE PRISE DANS LA MESURE OÙ DES TENTATIVES DE DIALOGUE ONT ÉTÉ RÉALISÉES AUPARAVANT SANS SUCCÈS. DÉPOSER UNE PLAINTE, C'EST UN ACTE DE DERNIER RECOURS.**

**SI BESOIN, LE RAC POURRA TE GUIDER  
DANS CETTE DÉMARCHE -  
SMERAC@SMELAVAL.ORG**

**ÉTHIQUE  
ET  
RESPECT  
DES  
PERSONNES**

## TU PEUX COMPTER SUR LES MISSIONNAIRES ...

**COMME MISSIONNAIRES, NOUS RÉPONDONS À L'APPEL DU CHRIST QUI NOUS PRESSE À MARCHER À SA SUITE ET À VIVRE LA SOLIDARITÉ AVEC LES PERSONNES VULNÉRABLES ET LES PLUS DÉMUNIES.**

**NOUS CROYONS QUE CHAQUE PERSONNE EST FILS ET FILLE DE DIEU, C'EST POURQUOI NOUS MILITONS POUR LA RECONNAISSANCE, LA DIGNITÉ ET LE RESPECT DE TOUTE PERSONNE.**